



Signatures des accords



C'est ce qu'ils se sont tous engagés à faire qu'ils ont signés. Ils seront contrôlés par 2 comités de gestion (un pour le maraîchage, l'autre pour les cultures sèches) les 2 comités étant contrôlés par un comité de contrôle ayant 3 membre : le chef, le Conseiller Municipal et Karim Ouedraogo. Ce dernier s'est engagé à nous tenir régulièrement informé de l'évolution des opérations

Il devrait aussi y avoir une convention signée entre le Comité Communal de Jumelage et la Direction Provinciale de l'Agriculture pour que le conseiller agricole en charge du secteur passe régulièrement à Gantodogo